

*Questions orales*

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, le gouvernement canadien a pris à propos de l'IDS une décision qui nous semble conforme aux intérêts nationaux en matière de recherche, comme c'est le cas depuis de nombreuses années. Nous avons l'intention de coopérer avec les États-Unis, comme dans le passé, et nous espérons que les activités de recherche vont se développer. Tous ces projets font l'objet d'une procédure de décision qui fonctionne et qui sera utilisée chaque fois qu'un nouveau projet sera étudié.

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Monsieur le Président, je voudrais que les choses soient claires pour tout le monde. Si je comprends bien, le ministre de la Défense nationale nous dit que le gouvernement canadien n'accordera pas à la recherche sur la guerre des étoiles le même genre d'aide que celle que la Corporation commerciale canadienne apporte à d'autres projets de recherche liés à la défense. Est-ce bien là précisément ce que veut dire le ministre de la Défense nationale?

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, la députée est en droit de considérer que nous avons l'intention de poursuivre nos efforts de recherche en coopération avec les États-Unis, et que nous espérons voir prospérer cette activité. Nous espérons maintenir une ligne cohérente à cet égard, contrairement à ce que font la députée et son parti à propos de toute la question de l'appartenance à l'alliance de l'OTAN.

\* \* \*

## LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

## LA PROTECTION DES PLACEMENTS DES FONDS DE PENSION

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné l'inquiétude qui s'est manifestée ces derniers temps, progresse-t-on dans l'élaboration d'un mécanisme destiné à protéger les fonds de pension, qui sont en fait des fonds de retraite en fiducie, en cas de faillite et de réclamation des créanciers?

**L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, pour répondre à mon honorable collègue, nous avons constitué en avril un comité consultatif chargé d'étudier la Loi sur la faillite. En fait, nous avons déjà annoncé que nous allons creuser la question et présenter une recommandation en temps utile.

## LES BANQUES

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—  
LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Peut-il nous donner l'assurance que ni le gouverneur de la Banque du Canada, ni l'inspecteur général des banques ne vont servir à son gouvernement de boucs émissaires dans ce désastre de l'ordre du milliard, et que ce sont les ministres en cause qui en porteront la responsabilité, c'est-à-dire le ministre des Finances et la ministre d'État aux Finances?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** C'est bien là une des questions les plus intéressantes que j'aie entendues de longtemps mais avec cette réserve: pourquoi le député ne demande-t-il pas à son leader s'il veut nous donner l'assurance qu'il ne lynchera pas le gouverneur de la Banque du Canada avant que la cause ne soit entendue? C'est cela qu'il veut faire!

**Des voix:** Bravo!

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Voilà une réponse intéressante.

**M. Mulroney:** Attendons de voir les «bleus»; sauf erreur, j'ai entendu mon très honorable ami dire que le gouverneur de la Banque du Canada avait induit en erreur la Chambre des communes et les Canadiens, délibérément . . .

**Des voix:** C'est vous qui l'avez fait!

**M. Mulroney:** Et c'est là une accusation grave, bien grave à lancer contre un haut fonctionnaire qui sert le Canada loyalement, et honorablement, et bien.

## ON DEMANDE UNE ENQUÊTE DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, nous tenons à nous assurer que ce sont les ministres qui seront tenus responsables d'avoir supervisé et d'avoir recommandé ce désastre de l'ordre du milliard aux Canadiens. Voilà les responsables!

Le chef de l'opposition a demandé au gouvernement et au premier ministre de permettre au vérificateur général d'effectuer une enquête indépendante sur les circonstances qui ont abouti à l'effondrement de la banque. Est-ce que le premier ministre voudrait faire droit à cette demande?

● (1450)

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, l'honorable parlementaire a appartenu à un gouvernement libéral qui n'a pas voulu permettre au vérificateur général de faire enquête sur Petro-Canada.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mulroney:** Il a refusé catégoriquement.

**Des voix:** Vraiment?